

BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION

Accompagnateur de Randonnée Pédestre

Niveau 1 : Accompagnateur de randonnée pédestre 1^{er} degré

Il accompagne des randonnées pédestres sans difficulté particulière avec dénivelées peu important : balades de durée inférieure à la journée sur chemins et sentiers balisés ne nécessitant pas, à priori, l'utilisation de techniques d'orientation.

Contenus de la formation :

- * Connaissance de la FSGT et vie associative,
- * Orientation : Topographie, lecture de carte, balisage et utilisation de la boussole (orientation de la carte et azimut),
- * Sécurité : en amont et pendant la sortie, équipements & fond de sac,
- * Préparation d'une itinéraire, dénivelé, temps,
- * Législation spécifique à la pratique, responsabilités,
- * Conduite de groupe & rôle de l'animateur,
- * Notions d'anatomie & physiologie et alimentation santé,

Durée de la formation et conditions de stage en club :

- * 3 jours (dont 1 jour pour la partie Orientation et Sécurité qui peut être réalisée en club)
- * En club : planifier et encadrer à minima 5 randonnées sans difficulté particulière avec dénivelées peu important, de durée inférieure à la journée sur chemins et sentiers balisés.

Pré-requis d'entrée en formation :

- * Posséder une licence omnisport FSGT en cours de validité,
- * Être investi dans la vie associative de son club ou avoir manifesté la volonté de s'y investir (livret fédéral de l'animateur FSGT ou visa donné par le président du club),
- * Niveau de pratique personnelle : avoir participé en tant que pratiquant à 10 randonnées (sans difficulté particulière avec dénivelées peu important, de durée inférieure à la journée sur chemins et sentiers balisés) dont au moins 5 dans un club FSGT.

Conditions de certification :

- * Être âgé de 18 ans minimum au moment des évaluations de fin de formation,
- * Avoir satisfait aux évaluations suivantes : un entretien sur la base des compte-rendus réalisés pour les 5 sorties encadrées en club.

Niveau 2 : Accompagnateur de randonnée pédestre 2^{ème} degré

Il accompagne des randonnées pédestres de difficulté moyenne et avec dénivelées pouvant être importantes, sur chemins et sentiers balisés ou non, pouvant nécessiter l'utilisation de techniques d'orientation et dépasser la journée de marche avec l'éventualité de nuits en gîte, en bivouac ou en refuge.

Contenus de la formation :

- * Orientation : différents moyens d'orientation, triangulation, altimètre, GPS, déplacement avec une visibilité faible
- * Calcul des dénivelés et des temps de parcours, pauses, itinérance
- * Sécurité : équipement adapté, matériel indispensable, sécurisation des passages délicats, météo
- * Psychologie : gestion de crise (tensions dans le groupe, événement, accident)
- * Notions de physiologie et d'énergie, contraintes du milieu, alimentation et hygiène de vie

Durée de la formation et conditions de stage en club :

- * 3 jours (dont 1 jour pour la partie Orientation et Sécurité qui peut être réalisée en club)
- * En club : planifier et encadrer à minima 3 randonnées (de difficulté moyenne et avec dénivelées pouvant être importantes, sur chemins et sentiers balisés ou non, pouvant nécessiter l'utilisation de techniques d'orientation) et un séjour (au moins une nuit et 2 journées de randonnée) en itinérance ou en étoile.

Pré-requis d'entrée en formation :

- * Posséder une licence omnisport FSGT en cours de validité.
- * Avoir validé le niveau 1 Accompagnateur de randonnée pédestre 1^{er} degré (possibilité de reconnaissance de l'expérience) et avoir encadré (ou co-encadré) 10 randonnées de niveau 1, dans un club FSGT.
- * Niveau de pratique personnelle : avoir participé en tant que pratiquant à 10 randonnées de difficulté moyenne et avec dénivelées pouvant être importantes, sur chemins et sentiers balisés ou non, pouvant nécessiter l'utilisation de techniques d'orientation et dépasser la journée de marche avec l'éventualité de nuits en gîte, en bivouac ou en refuge.

Conditions de certification :

- * Être titulaire du certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent,
- * Avoir satisfait aux évaluations suivantes : un entretien sur la base des compte-rendus réalisés pour les 3 randonnées et le séjour encadrés.

Niveau 3 : Accompagnateur de randonnée pédestre 3ème degré

Il accompagne des randonnées pédestres de difficultés supérieures et avec un cumul de dénivelée pouvant être très important, sur itinéraires balisés ou non (répertoriés sur cartes IGN ou topos guides) pouvant présenter des passages enneigés (zones glaciaires exclues) ou nécessiter l'utilisation de cordes en sécurisation et exigeant l'utilisation de techniques et moyens d'orientation, avec obligation courante de nuits en gîte, en bivouac ou en refuge.

Contenus de la formation .

- * Préparation et organisation d'une course ou d'un raid en montagne,
- * Orientation et communication (maîtrise des techniques et matériels),
- * Sécurité : météo, équipement et matériel spécifique à la progression en montagne,
- * Physiologie : contraintes particulières au milieu montagnard, condition physique,
- * Gestion des secours en milieu isolé et accidenté

Durée de la formation et conditions de stage .

- * 4 jours (essentiellement de la pratique de terrain)
- * En club : planifier et encadrer à minima un raid en montagne et à minima 3 randonnées en milieu montagnard avec un cumul de dénivelée pouvant être très important, sur itinéraires balisés ou non (répertoriés sur cartes IGN ou topos guides)

Pré-requis d'entrée en formation .

- * Posséder une licence omnisport FSGT en cours de validité.
- * Avoir validé le niveau 2 Accompagnateur de randonnée pédestre 2^{er} degré puis avoir encadré pendant 2 ans (minimum 20 randonnées de niveau 2) dans un club FSGT.
- * Niveau de pratique personnelle : avoir une expérience du milieu montagnard et avoir pratiqué au moins 10 randonnées avec un cumul de dénivelée pouvant être très important, sur itinéraires balisés ou non (répertoriés sur cartes IGN ou topos guides) exigeant l'utilisation de techniques et moyens d'orientation, avec nuits en gîte, en bivouac ou en refuge.

Conditions de certification .

- * Avoir satisfait aux évaluations suivantes : un entretien sur la base des compte-rendus réalisés sur le raid en montagne et les 3 randonnées encadrés.